

Le réseau Mobilis augmente ses tarifs en décembre

TRANSPORTS PUBLICS – La Communauté tarifaire vaudoise (CTV) modifiera ses prix à la fin de l’année selon l’augmentation du tarif national de 3,1%. Le prix des billets de zone urbaine 1 passe de 2,40 à 2,60 francs et les abonnements vont augmenter, sauf quelques exceptions.

Par LAURENT DONZEL

Publié le 4 mai 2007

Le prix des billets et abonnements de bus va grimper en décembre. « La Communauté tarifaire vaudoise va augmenter ses tarifs selon la décision de l’Union des transports publics suisses, de l’ordre de 3,1%, applicable au 9 décembre 2007 », a déclaré hier Pascal Henchoz, directeur adjoint des Transports publics de la région lausannoise (TL).

La communauté tarifaire Mobilis comprend les TL, le LEB (Lausanne – Echallens – Bercher), les CFF, les MBC (Morges – Bière – Cossonay) et CarPostal. Les prix augmenteront mais de façon différenciée. Le billet individuel en zone 1 (soit le centre de Lausanne) passera de 2,40 à 2,60 francs. Le billet à tarif réduit (avec abonnement demi-tarif) restera à 2 francs.

Un franc ou plus

Les abonnements hebdomadaires, mensuels et annuels augmenteront tous de 1 franc ou plus. Les seuls tarifs qui ne changeront pas sont les abonnements juniors des zones 1 et 2 (voir infographie). Les cartes journalières seront valables jusqu’à 5 heures du matin. La recette supplémentaire engendrée par cette adaptation tarifaire sera de l’ordre de 2,3 millions de francs. Ils serviront à couvrir les coûts supplémentaires de l’offre et diminuer la participation des collectivités publiques.

« Qu’émotionnellement il y ait des réactions face à ces augmentations, on peut le comprendre, a commenté Pascal Henchoz. Mais quand on aborde de façon rationnelle la question, on se rend compte que nos tarifs sont en dessous de ceux de villes comme Berne ou Genève. Au bout du lac, le billet est à trois francs. »

«L'essentiel est de rattraper le retard en matière de transports publics»

Par **LAURENT DONZEL**

Ni à Lausanne, ni au canton, l'augmentation tarifaire de Mobilis n'inquiète les responsables politiques. «Une étude de sociologie urbaine de l'EPFL a montré que pour les utilisateurs, le prix n'est que le quatrième critère qui entre en ligne de compte dans l'utilisation des transports», explique François Marthaler, conseiller d'État en charge des Infrastructures. Fréquence, sécurité ou confort sont des arguments plus importants.

«Cette augmentation tarifaire n'est pas trop forte car il s'agit d'une adaptation au coût de la vie. Le pouvoir d'achat est resté stable selon l'indice des prix.»

La nécessité, pour le conseiller d'État, est d'améliorer l'offre des transports. «Nous sommes dans un trend positif: il faudra que l'amélioration de l'offre soit suivie de la demande. Même si c'est la quadrature du cercle, des investissements massifs vont se faire sur le territoire vaudois. Ce sont 750 millions de francs qui devraient y être consacrés ces prochaines années, toutes sources d'investissements confondus (fédéraux, cantonaux, communaux). L'essentiel est de rattraper le retard que l'on a en Suisse romande et en particulier à Lausanne.»

« Avec ces adaptations, on suit l'augmentation des tarifs CFF en décembre, comme toutes les entreprises suisses de transport : il faut le reconnaître », commente Daniel Brélaz, syndic de Lausanne et membre du conseil d'administration des TL. « Le conseil aurait souhaité que cette augmentation intervienne plutôt au moment de la mise en fonction du M2 en décembre 2008, mais cela n'a pas été possible. » L'inauguration du nouveau métro verra-t-elle une nouvelle montée des prix ? « Non, aucunement ! » assure le syndic.



DIRECTION : Michel Pernet, directeur des MBC: «La communauté tarifaire Mobilis s'étendra au pied du Jura et va intégrer le BAM dès décembre.»

Photo STÉPHANE ROMEU / MORGES, LE 3 MAI 2007